

Procès-verbal du conseil d'UFR du 28 avril 2021 à 13h30 (organisé en visioconférence)

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés* : Mme CHLUBA (à partir de 13h55), M. FAIVRE, M. FARA (à partir de 14h), M. KHAN, Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP (à partir de 14h05), M. NARCE, Mme NICKLAUS (jusqu'à 15h05 puis procuration à Mme LELOUP), Mme VENNIN (jusqu'à 16h puis procuration à M. FARA), M. WENDEHENNE (jusqu'à 16h50)

Collège B

- *Présents ou représentés* : M. BELLENGER, Mme BESSON-BARD, M. COLLINS, M. MANIERE, M. PELLENARD, Mme QUIQUEREZ, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, M. THOMAS, Mme TROMPIER (jusqu'à 16h15 puis procuration à M. RIALLAND)

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés* : Mme CHLEMAIRE (procuration à MME GAETAN), M. DER, Mme EVROT-CARRICAN (procuration à M. ROLLIN), Mme GAETAN, M. ROLLIN

Collège des usagers

- *Présents ou représentés*: Mme SAPALY (procuration à Mme PORTERAT), Mme PORTERAT, M. KRYPIEC, M. BELLEGUEULE (à partir de 14h25)
- *Absents* : M. ALOGUES, Mme MOTARD, M. DA CRUZ (titulaires) et Mmes CARLOT, JAL, BEAUVICHE, HEIJENS et MM. BROCARD, MAZOYER (suppléants)
- *Excusé* : M. DI FILIPPO

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés* : Mme DA SILVA (procuration à M. PELLENARD), M. ROUZET (procuration à M. MANIERE), Mme MACE (jusqu'à 16h55), M. JOUBERT (jusqu'à 17h25), Mme FOUGERON (procuration à M. FAIVRE), M. GERVAIS (procuration à M. WENDEHENNE), M. MONNOT
- *Absente* : Mme VAN WYMELBEKE

A titre consultatif

- *Présente* : Mme CLERGET, responsable administrative, M. COLLIN, responsable du département ETEC.
- *Absent* : M. BATT

Invités

- *Présentes* : Mme CASAS, responsable de l'antenne financière, Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité, Mme FLACANDJI- MONASSON, secrétaire de direction

Le directeur d'UFR invite les personnes nouvelles à se présenter :

- M. Pierre Joubert, élu directeur de l'UFR Sciences et Techniques de l'université de Franche Comté le 1^{er} septembre 2020, évoque l'intérêt de sa participation au conseil de l'UFR SVTE dans le cadre de la nouvelle offre car le périmètre scientifique est très proche. M. Faivre siège lui aussi comme membre extérieur au conseil de l'UFR ST de l'UFC.
- Mme Bénédicte Macé, qui représente Agrosup Dijon, tient à être présente dans le conseil car il y aura des échanges dans le cadre du parcours Cypi et de la future accréditation.
- Mme Sophie Nicklaus, élue dans le collège A, précise qu'elle est DR à l'INRAE, dirige une équipe au CSGA et est membre du conseil de l'école doctorale ES.
- M. Stephan Collins, élu dans le collège B, mentionne qu'il est maître de conférences depuis 9 ans et a été membre du CSGA.

1. Approbation de PV

Aucune modification n'étant sollicitée, le directeur d'UFR soumet au vote les PV :

- ♦ du conseil plénier du 25 mars 2021

31 pour, 1 abstention

- ♦ du conseil restreint aux élus du 9 avril 2021

24 pour, 1 abstention (vote restreint aux élus)

2. Informations du directeur d'UFR

- Etats généraux de la formation, organisés à l'uB : le taux de réponse est assez faible. L'étape suivante du processus basée sur les ateliers de réflexion est engagée.
- Formation CPES : le ministère a pour projet de mettre en place un cycle pluridisciplinaire d'études supérieures, partagé entre une classe préparatoire en lycée et l'Université, avec un objectif de débouché vers les grandes écoles et la poursuite en master. L'UFR SVTE, sollicitée, souhaite avoir des réponses plus complètes sur les objectifs et le positionnement d'une telle formation sur la carte de l'offre pédagogique, et sur les moyens (humains surtout) nécessaires à sa réalisation.

M.WENDEHENNE pense que ces étudiants seront en compétition avec nos étudiants de licence pour l'admission en E.U.R et masters.

Le directeur d'UFR confirme le risque de créer un système à double vitesse ; d'où l'intérêt de mieux cerner les objectifs et positionnement. L'effectif serait limité.

3. Mise en place des directeurs-adjoints, des commissions et du bureau

- ♦ **Election des directeurs-adjoints**

Le directeur d'UFR remercie les directeurs-adjoints sortants, David WENDEHENNE et Pierre PELLENARD, pour leur implication. M. WENDEHENNE ayant émis le souhait de ne pas renouveler ce mandat, le directeur d'UFR communique les noms des deux directeurs.trices adjoint.e.s qu'il

propose, suite au renouvellement du conseil d'UFR : Pierre PELLENARD et Claire ROSNOBLET. Ceux-ci sont invités à présenter leur parcours et exposer leurs motivations.

Le directeur d'UFR précise qu'il souhaite un travail collaboratif des directeurs-adjoints avec les responsables de commissions puis soumet cette liste au vote :

30 pour, 1 contre, 4 blancs, 1 abstention

♦ **Election des responsables des commissions**

Le directeur d'UFR remercie très sincèrement les responsables sortants des commissions. Les membres du conseil ont reçu la déclaration de candidature de chaque candidat et sont invités à voter, à distance, selon des modalités qui respectent le secret des suffrages exprimés:

- Commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle

M. Mickael RIALLAND, élu par :

25 pour, 2 contre, 6 blancs, 2 abstentions, 1 NPPV

- Commission de la communication

Mme Doriane TROMPIER, élue par :

35 pour, 1 NPPV

- Commission de la recherche

M. David WENDEHENNE, élu par :

30 pour, 1 contre, 1 blanc, 1 abstention, 3 NPPV

- Commission aux relations internationales

M. Stephan COLLINS

élu avec 23 pour

M. Naïm KHAN

5 pour,

3 blancs, 5 abstentions

- Commission des locaux

M. Charles THOMAS, élu par :

30 pour, 3 contre, 3 NPPV

- Commission des finances

M. Jérôme BELLENGER, élu par :

29 pour, 4 blancs, 3 NPPV

♦ **Elections des membres des commissions**

Le vote à distance, organisé selon des modalités qui respectent le secret des suffrages exprimés, donne les résultats suivants :

- Commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle

Collège EC		Collège BIATSS		Collège usagers
M. Gérard MANIÈRE	15 voix	/		Morgane JAL 31 voix, élue
Mme Aurélie RIEU-GUIGON	17 voix, élue			Marc LEVY (non candidat) : 1 voix
Mme Dehbia ABED-VIEILLARD	21 voix, élue			
Mme Corinne AMIOT	19 voix, élue			
M. Karim BOUHIDEL	12 voix			
Mme Valérie NICOLAS	16 voix			
Mme Irina BUNDELEVA	18 voix, élue			
M. Stéphane GARNIER	25 voix, élu			
M. Mathieu THEVENOT	23 voix, élu			
M. Jérôme BELLENGER	16 voix			
Mme Véronique LAURENS CALIN	25 voix, élue			
M. Philippe AMIOTTE-SUCHET	18 voix, élu			
M. Aziz HICHAMI	10 voix			
Mme Joanna CHLUBA	7 voix			
M. Naïm KHAN	6 voix			

- Commission de la communication

Collège EC		Collège BIATSS		Collège usagers
Mme Angélique BESSON-BARD	25 voix, élue	/		/
M. Georges ALVES	10 voix			
M. Jérôme BELLENGER	18 voix			
Mme Nathalie LEBORGNE-CASTEL	28 voix, élue			
Mme Amélie QUIQUEREZ	20 voix, élue			
M. Charles THOMAS	22 voix, élu			
Mme Doriane TROMPIER (non candidate) : 3 voix				

- Commission de la recherche

Collège EC		Collège BIATSS		Collège usagers
Mme Claire ROSNOBLET (non candidate) : 3 voix		Mme Catherine GONCAILLE 30 voix, élue	/	
M. Christophe THOMAZO	23 voix, élu			
M. Naïm KHAN	11 voix			
M. Jérôme BELLENGER	21 voix, élu			

- Commission des personnels

Collège EC

M. Thomas SAUCEDE 30 voix, élu
Mme Marie-Jeanne PERROT-MINOT 27 voix, élue
M. Jérôme BELLENGER 22 voix, élu
Mme Joanna CHLUBA 12 voix

Collège BIATSS

M. Stéphane FRAICHARD 28 voix, élu
Mme Maria TEIXEIRA-BRANDAO 29 voix, élue
Mme Julia LEEMPUT 28 voix, élue
M. Christophe DER 30 voix, élu
Mme Sandrine TOUSSAINT 30 voix, élue

- Commission aux relations internationales

Collège EC

M. Benoit POINSSOT 27 voix, élu
Mme Stéphanie WEIDMANN 13 voix
M. Dirk REDECKER 20 voix, élu
Mme Emmanuelle VENNIN 16 voix, élue
M. Jean LEVEQUE 5 voix
M. Naïm KHAN 10 voix

Collège BIATSS

/

Collège usagers

Mme Mélanie KUCHARSKI 31 voix, élue
Mme Noémie CARLOT 31 voix élue

- Commission des locaux

Collège EC

M. Emmanuel FARA 31 voix, élu
M. Olivier MATHIEU 30 voix élu
M. Jérôme BELLENGER 20 voix, élu
Mme Joanna CHLUBA 12 voix

Collège BIATSS

M. Stéphane FRAICHARD 28 voix, élu
Mme Anne-Lise SANTONI 30 voix, élue
M. Jean-Emmanuel ROLLIN
(retrait de candidature en séance) : 2 voix
Mme Claire TOUZEL 29 voix, élue

Collège usagers

M. Luca DI FILIPPO 31 voix, élu

♦ Election des membres du bureau

- 1 enseignant-chercheur du collège A

Mme Corinne LELOUP : 27 voix, élue

- 1 enseignant-chercheur du collège B

M. Mickael RIALLAND : 27 voix, élu

- 1 étudiant(e)

Mme Océane SAPALY : 29 voix, élue

M. ROLLIN sollicite un nouvel appel à candidature pour pourvoir le siège de personnel BIATSS au Bureau, pour lequel aucune candidature n'a été présentée.

♦ **Elections de 2 représentants étudiants du cycle licence pour siéger au conseil du département licence**

Pas de candidat

4. Questions relatives aux ressources humaines

♦ **Campagne d'emplois 2022 : classement des postes d'enseignants-chercheurs susceptibles d'être vacants (actualisation)**

Le directeur d'UFR explique qu'il y a lieu de revenir sur le classement ex-aequo de deux postes de PR, précédemment effectué par le conseil d'UFR, car la gouvernance de l'uB demande un classement sans ex-aequo.

Compte tenu du décalage temporel des deux vacances de postes, la direction de l'UFR SVTE propose le classement suivant:

1) PR M. CONNAT (vacant rentrée 2021)

2) PR M. MICHAILLE (susceptible d'être vacant rentrée 2022)

En ce qui concerne le poste de M. CONNAT, M. KHAN souligne qu'il était en 68ème section.

Le directeur d'UFR répond que M. CONNAT enseignait en 65ème section.

34 pour, 2 abstentions

5. Questions pédagogiques

♦ **Adoption du scénario alternatif pour les examens au 2nd semestre**

Le directeur d'UFR rappelle les deux alternatives : remplacer un CT par un CC ou neutraliser un CT.

L'UFR n'étant pas certaine, en raison des délais et des congés, d'avoir eu un retour intégral des demandes de scénarii alternatifs, propose de faire voter par le conseil d'UFR la phrase suivante, qui pourra s'appliquer à l'ensemble des filières :

"L'UFR SVTE se réserve le droit de mettre en œuvre un scénario alternatif des modalités de contrôle des connaissances pour le semestre 2 et la session de rattrapage de l'année 2020-2021.

Ces modifications peuvent prendre la forme d'une neutralisation, d'épreuves à distance, d'épreuves écrites remplacées par des épreuves orales, de notes de contrôles terminaux remplacées par les notes de contrôle continu".

M.RIALLAND pense qu'il ne faut pas envisager seulement un confinement, des modalités adaptées peuvent être décidées même sans confinement.

Unanimité (36 pour)

Précision post-conseil d'UFR :

Ajout par la VP de la CFVU des phrases suivantes :

"En cas de changement des modalités de contrôle des connaissances, un délai de quinze jours sera observé entre l'annonce de ce changement et la date de l'examen.

En cas de passage du contrôle terminal au contrôle continu, l'étudiant n'ayant pas obtenu la moyenne se verra proposer soit une seconde chance, soit une seconde session, les deux solutions n'étant pas cumulatives.

La mise en œuvre d'un scénario alternatif sera décidée par le directeur de composante, en accord avec les équipes pédagogiques concernées. Il communiquera cette décision au président de l'université, lequel statuera en dernier lieu".

6. Questions financières

♦ Projets déposés dans le cadre de l'appel à projets « équipements pédagogiques » interne à l'UFR

Le conseil a à procéder à un classement des projets à déposer soit au BR1/ 2021 soit au DOM 2022 :

1) BR1/2021

Un recensement des besoins en équipements pédagogiques a été effectué au sein de l'UFR pour un montant total de 112000 €. En l'absence d'appel à projets « équipement pédagogique hors numérique » financé par la Région et l'université depuis plusieurs années, l'UFR n'a pas les ressources suffisantes pour les financer.

Les demandes répondent à l'un ou l'autre des critères suivants : remplacement de matériel obsolète, innovation pédagogique, parc de matériels en nombre insuffisant.

Pour 2021 (BR1), il est proposé de prioriser les équipements suivants pour un montant total de **64800 €**, auquel l'UFR pourra apporter un cofinancement de 22 500 € si la taxe d'apprentissage collectée est suffisante.

L'UFR sollicite donc un prélèvement sur réserve d'un montant de 42300 €.

Descriptif du besoin	Montant projet TTC frais de port inclus *	Montant du co- financement éventuel	Montant demandé TTC
<u>Centrifugeuse + rotor</u> salle biotechniques	24 693,20 €	16000,00 €**	8693,20 €
<u>Renouvellement d'une chaîne HPLC existante</u> TP de Master SEME, VVT et des LP ADNT et DPGE. Cofinancement LP	20 511,60 €	6 500,00 € *	14 011,60 €
<u>système de transfert des protéines nécessaire à la réalisation de la technique de western blot.</u> Les TP de Pharmacologie concernent 2 niveaux d'étude : L3 parcours BBM et les Masters 1 BS qui incluent 2 parcours (M1BBM et M1BCPA).	2 192,18 €	0	2 192,18 €
<u>Remplacement d'une centrifugeuse de paillasse</u> TP immunologie.	5 227,99 €	0	5 227,99 €
Achat d'un <u>lickomètre</u> pour les TPs de physiologie de master. Utilisé pour le M1 BS et M1 NSA.	8 743,20 €	0	8 743,20 €
Achat de 2 nouveaux <u>oxymètres</u> TPs de masters M1 BS et M1 NSA.	3 431,28 €	0	3 431,28 €
	64800	22500	42300 €

*Crédits FC licence pro

** Taxe d'apprentissage prévisionnelle 2021

2) DOM 2022

Il est proposé de solliciter pour le budget 2022 une **dotation en équipement de 48000 €** pour financer le renouvellement d'une partie des microscopes, cette somme pouvant être répartie sur plusieurs années.

Unanimité (34 pour)

♦ Présentation des documents destinés au Dialogue d'Objectifs et de Moyens 2022 avec la gouvernance de l'uB : finances, heures et RH (enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS)

Le directeur d'UFR présente la fiche de dialogue, à déposer auprès de la gouvernance de l'uB le 29 avril :

- Sur le plan des **crédits**, l'UFR sollicite une augmentation de sa dotation de 13000€ (5000 pour les dépenses de consommables Covid, 5000 pour le surcoût des sorties et écoles de terrain lié aux normes sanitaires et 3000 € liés au doublement des effectifs accueillis dans

le parcours Cypi), ainsi qu'une dotation exceptionnelle de 30 000 € pour aménager les futures serres. L'UFR s'attend à des ajustements des recettes de formation continue et à une baisse probable de la CUFPA (taxe d'apprentissage), notamment du fait de la suspension du M2 EGRP (moins 12000 €). L'UFR va signaler également qu'elle co-finance un plan handicap, suite à sa réussite à l'AAP vie étudiante d'UBFC, et aurait besoin d'armoires ventilées et du remplacement des fenêtres du bâtiment.

- En ce qui concerne les **heures**, il n'y a pas d'écart important constaté entre la notification et les heures saisies, à ce jour. Pour l'année 2021-2022, la capacité d'accueil de la L1 LAS a été diminuée d'un groupe mais à l'inverse, nous attendons une augmentation de l'effectif de L2, en raison de l'admission d'étudiants de L1 LAS, de PASS et d'un taux de réussite en L1 qui s'annonce plus élevé. En ce qui concerne les heures finançables par l'UFR, nous prévoyons un ajustement de 41 heures sur la formation continue.

- **RH enseignants et enseignants-chercheurs**

Pour la rentrée 2021, une affectation académique (AFA) est demandée au rectorat, en remplacement provisoire de Claire OLIVE. Pour la rentrée 2022, sont demandées les publications des postes MCF 67 (Catherine CARDINAL LEGRAND), PR 65 (Jean-Louis CONNAT), MCF 66A (Françoise LE BORGNE). Une publication différée est sollicitée pour le poste de MCF 21/36 (Florence CATTIN).

Une demande de création de poste de MCF en 37/36 est présentée pour la rentrée 2022 par l'UMR Biogéosciences, puis un PR 36, un MCF 66A par l'UMR LNC et un MCF 67 par l'UMR Biogéosciences.

En ce qui concerne les PAST, l'UFR sollicite le maintien du support occupé par M. MICARD en 2022, ainsi qu'une attribution de PAST en 67^{ème} à la rentrée 2021.

- **RH BIATSS**

En ce qui concerne les personnels BIATSS, deux ouvertures à concours sont sollicitées pour 2022 : un poste de technicien pour les serres (demande de requalification d'un poste d'adjoint technique) et un ASI en physiologie animale (UMR LNC). Trois demandes de créations d'emplois sont présentées par le laboratoire Biogéosciences : un ASI BAP A, un ASI BAP E et un technicien BAP J. Pour la rentrée 2023, l'UFR prévoit de demander la publication d'un poste de technicien en informatique et du poste d'adjoint technique partagé entre l'école doctorale et le planning.

Enfin, l'UFR sollicite le renouvellement de tous les contractuels à la rentrée 2021, classés en 3 catégories.

Mme LEBORGNE- CASTEL demande si ce document pourrait être diffusé en amont aux membres du conseil.

Le directeur d'UFR répond que la fiche de dialogue, soumise aux directeurs-adjoints, fait l'objet de modifications tardives qui rendent difficile sa diffusion à l'état non définitif. De plus, il est préférable d'en laisser la primeur à la gouvernance.

M. PELLENARD propose que le Bureau soit consulté dessus l'année prochaine.

♦ **Approbation des éléments déposés dans le cadre du BR1**

Mme CASAS communique les éléments présentés dans le cadre du budget rectificatif : comme vu précédemment, demande de prélèvements sur réserves pour des équipements pédagogiques (42300 €), changement de masse de fonctionnement vers salaires pour le master BEWM (39000 €), ajustement de l'autofinancement des heures maquettes pour les deux LP (+ 159, - 484), le master AMAQ (-1223) et le master A3DD (-1596), au titre de la formation continue. Sont demandés également un changement de masse de fonctionnement vers investissement pour le master AMAQ (9585 €), des excédents de formation continue de 2020 d'un montant de 2996 € inscrits en fonctionnement et deux changements de masse du laboratoire Biogéosciences : 243 d'investissement vers fonctionnement et 2100 de fonctionnement vers salaires.

Le directeur d'UFR remercie Mme Casas et soumet au vote ce BR1 :

Unanimité (33 pour)

♦ **Tarifs TOEIC**

Il s'agit d'une dépense à la charge des étudiants de 55 €, mais l'UFR règle la facture et se fait rembourser par eux, pour le montant demandé par l'entreprise.

M.RIALLAND suggère qu'on fasse passer gratuitement le TOEIC aux étudiants, au besoin en prélevant plus aux formations avec contrats de professionnalisation.

Le tarif de 55 € est soumis au vote :

Unanimité (33 pour)

7. Approbation de conventions

♦ **Convention avec AgroSup (parcours CYPI) : point reporté**

Le directeur d'UFR précise que ce point est reporté car Mmes CLERGET et MACE travaillent actuellement sur les éléments concernant les heures.

8. Questions diverses

♦ **Transfert de collections de l'UFR vers le Service Commun de la Documentation**

M. Jérôme THOMAS, ingénieur en charge des collections de l'UFR SVTE, a pris contact avec le pôle documentation pour assurer à des collections pédagogiques imprimées anciennes de l'UFR SVTE une conservation, un signalement bibliographique et une valorisation conformes aux préconisations nationales.

Le conseil d'UFR prend acte de ce transfert vers la bibliothèque universitaire.

♦ **Mobilité ERASMUS de M. Benoît POINSSOT**

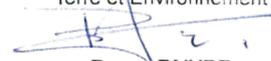
Le conseil d'UFR est informé de la mobilité Erasmus + de M. Benoit POINSSOT vers Valencia (Espagne) du 26 juin au 4 juillet 2021.

♦ Annonce par M. FARA du départ de M. COCQUEREZ du laboratoire Biogéosciences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 35.

Dijon, le 13 juillet 2021

Le Directeur
de l'UFR Sciences Vie
Terre et Environnement



Bruno FAIVRE